

Invitation

Colloque – Évaluation des pesticides : carences, conséquences, perspectives

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter au colloque « **Évaluation de la toxicité des produits pesticides : carences, conséquences, perspectives** », qui aura lieu à la **Manufacture des Tabacs**, 10 bis bd de Stalingrad à Nantes **le vendredi 7 avril à 10h**.

Organisé par l'association Secrets Toxiques, cet événement a pour objectif de faire la lumière sur un paradoxe saillant : bien que la réglementation exige qu'un pesticide ne puisse être autorisé qu'à la condition de la démonstration de l'absence d'effets néfastes sur la santé humaine ou l'environnement, deux expertises récentes de [l'INRAE-Ifremer](#) et de [l'INSERM](#) ont montré un consensus scientifique sur l'existence de ces effets néfastes.

Par ailleurs, [la CNDASPE a récemment rendu un avis](#) où elle estime que pour certains dossiers qu'elle a analysés, « *la connaissance des risques associés à ces pesticides mis sur le marché n'est pas à la mesure des exigences du législateur européen* ».

Dans ce contexte, le travail de l'association Secrets Toxiques a permis de mettre en lumière l'existence de failles importantes dans la procédure d'autorisation de mise sur le marché des pesticides. Ce colloque a pour objectif de présenter le lien existant entre la conformité des pratiques d'évaluation de la toxicité et les conséquences sur la santé humaine et l'environnement observées dans la littérature scientifique, cela afin d'identifier les moyens d'action à disposition pour protéger la population et faire respecter la réglementation.

Inscription en suivant [ce lien](#).

Renseignements : magali.secretstoxiques@proton.me

Programme du colloque

Colloque – Évaluation des pesticides : carences, conséquences, perspectives

Andy Battentier – La non évaluation des pesticides en tant que produits complets

Pendant un an, Secrets Toxiques a enquêté pour comprendre comment les agences de sécurité alimentaire évaluent la toxicité des produits pesticides avant de les autoriser. Cette enquête a dévoilé une procédure comportant de très nombreuses failles pouvant aboutir à une sous-estimation de la toxicité réelle des pesticides, et au non-respect de la réglementation européenne sur l'homologation des pesticides. Andy Battentier, directeur de campagne, présentera cette enquête et ses conclusions.

Dr Jean-François Deleume, porte parole de l'AML - Pour un système d'homologation des pesticides en Europe respectant en priorité les exigences de protection de la santé publique

L'association « Alerte des Médecins sur Les Pesticides » a pour objectif la protection de la santé face à l'utilisation des produits pesticides et des polluants chimiques, en informant les agriculteurs et la population sur les risques sanitaires liés à ces produits, en participant à l'information et à la formation des médecins, et en agissant auprès des pouvoirs publics et des agences nationales et européennes pour en limiter l'usage à commencer par les plus dangereux. Porte-parole de l'association, le dr. Jean-François Deleume décrira les propositions de l'association afin d'obtenir une évaluation de la toxicité des pesticides qui permette une réelle prise en compte du risque qu'ils font peser sur la santé humaine.

Annick Le Mentec, membre du collectif soutien aux victimes des pesticides de l'ouest - Les agriculteurs particulièrement exposés

À défaut d'une évaluation correcte des produits avant mise sur le marché, ce sont les populations qui jouent le rôle de cobaye. Les agriculteurs sont les plus exposés et sont donc la population qui développe le plus de maladies liées à cette exposition. Faute d'être prévenus de la composition réelle des produits et de leurs dangers, beaucoup sont victimes de pathologies graves, qui se déclarent souvent tardivement. En outre, pour être indemnisés, c'est souvent à elles que revient la charge d'apporter la preuve du lien entre leur maladie et les produits utilisés. Une réforme des conditions d'homologation des produits est une étape urgente pour protéger les citoyens, et en particulier les agriculteurs, des effets de ce scandale sanitaire.

Julie Laernoès, députée de la 4^e circonscription de Loire Atlantique – L'action politique pour faire appliquer la loi

La France reste à ce jour, en valeur absolue, parmi les plus gros consommateurs de pesticides d'Europe et tous les plans Écophyto de réduction des pesticides ont échoué à réduire notre part de pesticides. Mais aux côtés de nombreuses associations et citoyen·nes, de plus en plus d'élu·es se mobilisent, y compris à l'Assemblée nationale pour exiger plus de transparence sur les procédures permettant de s'assurer de l'innocuité des pesticides commercialisés en France. Il s'agit d'un devoir en tant que parlementaires de les soutenir et écouter les scientifiques qui nous alertent depuis des décennies sur les effets délétères des pesticides sur le déclin de la biodiversité et le vivant dans son intégralité. Les parlementaires doivent accompagner et orienter les actions publiques vers une meilleure protection de la population. Par des propositions de loi, nous pouvons accompagner celles et ceux qui se battent pour changer les pratiques ; à l'instar des maires ayant interdit l'usage du glyphosate dans leurs communes. Nous pouvons participer de la médiatisation des actions populaires et associatives par le biais notamment de mission d'information. Le temps nécessaire à l'action parlementaire ne doit pas être vu comme un obstacle insurmontable.

Ugo Bessière, Conseiller départemental de Loire-Atlantique en charge du Projet alimentaire – Comment les collectivités peuvent agir pour une alimentation saine et durable

La Loire-Atlantique, qui vient d'être reconnue Territoire Bio Engagé, possède une surface agricole utile de 21,4% en Bio, ce qui la place en seconde position derrière le Gers. Le Département de Loire-Atlantique, soucieux de la préservation des écosystèmes de la planète et de la santé des publics qu'il accompagne (collèges, EHPAD, médico-social...), cherche à favoriser dans les cantines un approvisionnement en produits de qualité, biologiques. Pour cela il développe un projet alimentaire avec des actions de la fourche (protection du foncier agricole nourricier, de la ressource en eau...) à la fourchette (restauration collective, accès à une alimentation saine pour le plus fragiles...).